

**DIRECTION ADMINISTRATION GENERALE ET
MODERNISATION**

Dossier suivi par :

Stéphanie REVEL

Tél. : 01 3 9 22 55 89

E-Mail : archives@ville-poissy.fr

Réf. : JPD/SR/CC

MONSIEUR GUILLAUME LEROY
PRESIDENT DE
L'ASSOCIATION TRANSPARENCE CITOYENNE

dada+request-46133-56bb4ed9@madada.fr

Poissy, le 22 avril 2024

Objet : Communication des notes de frais du Maire

Monsieur le président,

Par mail en date du 28 mars 2024, vous avez sollicité la commune afin d'obtenir les notes de frais du Maire de Poissy entre juin 2020 et aujourd'hui.

A la suite de nos recherches et en application de l'article L. 311-1 du Code des relations entre le public et l'administration, je puis vous informer des résultats des comptes administratifs relatifs à ces notes de frais soit :

- 3189 € en 2020, année du COVID
- 5004 € en 2021
- 4664 € en 2022
- 4636 € en 2023.

Je tiens enfin à vous indiquer que la réutilisation des données publiques est strictement encadrée et je souhaite obtenir votre engagement à ne pas en faire un usage commercial.

Vous en souhaitant une bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'assurance de ma considération distinguée.

**Pour le Maire et par délégation,
La Première adjointe déléguée à l'administration
générale, aux finances, aux ressources
humaines et au numérique**

#signature#

Karine CONTE